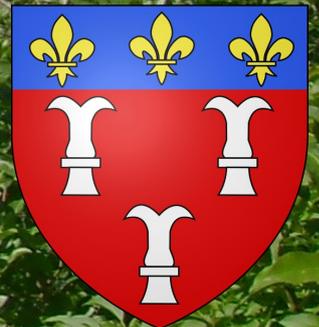


Rocamadour

Bulletin d'information



Janvier 2016

Sommaire

Le Mot du Maire	page 3
Chapelle Cistercienne des Alix	page 4
La Fondation du Patrimoine	page 5
Taxe d'Aménagement ou T A	page 6
Assainissement Collectif	page 7
Les Finances de la Commune	page 8
Les Chemins de Rocamadour - Notre Dame de Rocamadour	page 8
Pôle Technique	page 9 & 10
Journée citoyenne organisée par la Mairie	page 11
Le savoir-faire des établissements d'accueil sur notre Commune	page 12
Nouveaux Arrivants	page 12
Urbanisme	page 13 & 14
École de Rocamadour	page 15
Syndicat Mixte Grand Site de Rocamadour	page 16 à 18
Photos des Animations 2015	page 19
Planning des Animations 2015	page 20 & 21
Photos des Animations 2015 (suite)	page 22
Centre Communal d'Action sociale	page 23
Noël des enfants de la Commune	page 23
Marché de Noël - Illuminations - Décorations	page 24
Vie Associative à Rocamadour	page 24
La Fontaine du Bournat	page 25
S.I.A.E.P. Rocamadour - Lacave	page 25 & 26
Le Stade de Belveyre	page 27
La SOLVEROC	page 28
Rocamadour Médiévales	page 29
Les Montgolfiades	page 30
Journée « Saint-Hubert » à Rocamadour	page 31 & 32
Le Festival de Rocamadour	page 33
Association « Les Amis de Rocamadour » Colloque	page 34
Récréaroc	page 35
Rucher École de Rocamadour	page 36
L'Association « Passions Rocamadour »	page 36
L'Association « Roca Livre »	page 37
Les Visiteurs des Grands Sites	page 38
SYMICTOM du Pays de Gourdon	page 39
Divers Renseignements Utiles	page 40

Le Mot du Maire



Quelques semaines après les attentats du 13 novembre, la France tente de retrouver son rythme de vie .

Nous pouvons avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté que ce soit au mois de janvier ou au mois de novembre 2015.

Une nouvelle forme de guerre qui doit nous rendre attentif à ce qui se passe autour de nous aussi il ne vous faut pas hésiter à prévenir la mairie ou la gendarmerie si vous observez des mouvements inhabituels.

Nous devons rendre un hommage appuyé aux forces de police et de gendarmerie, services de santé, pompiers et protection civile qui grâce à leur réactivité ont permis d'éviter une catastrophe encore plus importante.

Notre gouvernement a décrété l'état d'urgence ; les mesures mises en place ne restreignent pas nos libertés, elles sont nécessaires pour notre sécurité. Face à ces attentats, tous les pays Européens ont pris conscience que le terrorisme n'est pas le problème d'un pays, mais un problème international. Américains et Russes victimes eux aussi de cette guerre ont rejoint la coalition.

Notre département du LOT reste un département privilégié même si les autorités départementales restent en alerte. Nous devons continuer à vivre et ne pas céder au chantage.

Pour revenir à notre territoire, CAUVALDOR réunit 6 communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2015. Les anciennes communautés de communes sont devenues des pôles qui font remonter les projets vers la direction de CAUVALDOR. Certes, nous pourrions nous sentir un peu perdus dans cette grande structure de 35.000 habitants et de 62 communes, mais il faut savoir que c'est un passage nécessaire si nous souhaitons nous développer sur un plan économique, mais aussi touristique ou agricole. C'est en étant unis et solidaires sur ce territoire que nous pourrions mener à bien nos projets structurants. Vous recevrez dans quelques jours le 1^{er} numéro du bulletin annuel de CAUVALDOR.

Parmi les dossiers communaux importants que nous avons dû gérer cette année, vous retrouverez dans ce bulletin un article sur le renouvellement du contrat d'affermage de la station d'épuration, la modification de la taxe d'aménagement et la révision du PLU.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour l'année 2016, vœux de santé, prospérité et joie.

Je vous invite à nous retrouver le **SAMEDI 23 JANVIER à 16 heures** pour la cérémonie des **vœux** au **Foyer Rural** afin de partager un moment de convivialité.

*Le Maire,
Pascal JALLET.*

Patrimoine : Chapelle Cistercienne des Alix

A Rocamadour, se trouve une chapelle dédiée à Saint-Etienne, dont l'origine de construction remonte au XIII^{ème} siècle. Relevant de l'abbaye d'Obazine, cette chapelle située au hameau des Alix dépendait d'un ancien prieuré bâti et occupé par des moines cisterciens. L'ensemble des bâtiments furent à plusieurs reprises dévastés et pillés suite aux guerres successives et subirent des remaniements, mais témoignent encore de la vie des communautés monastiques et de leur réussite matérielle. En 1994, l'ensemble de l'ancien prieuré fut inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (corps de logis, tours d'enceinte, chapelle et ancien presbytère).

Vocation du site

Une fois restauré, cet édifice se verra être un lieu culturel uniquement et accueillera une exposition permanente sur son histoire ainsi que diverses expositions sur les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Nature des travaux

Actuellement, le chevet de la chapelle Saint-Etienne est dans un état de décrépitude extrême. Sa restauration s'impose urgemment. La végétation recouvre une partie des murs et de la toiture. Des problèmes d'étanchéité détériorent considérablement le bâtiment subsistant. L'état des murs témoigne d'importants délavements des cœurs de maçonnerie, et de déversements multiples. Un projet de sauvetage et de restauration de l'ensemble de la chapelle (chevet et nef) est actuellement en cours. La durée des travaux est estimée à deux ans. Face au coût conséquent des travaux, un appel aux dons est lancé pour aider ce projet de sauvegarde de la chapelle Saint-Etienne, précieux témoignage de l'histoire du hameau des Alix. Par cette souscription, contribuez à l'aboutissement de ce projet et soyez remercié de votre générosité !



Mesures et informations fiscales

La Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir les dons de toutes personnes physiques ou morales qui souhaitent apporter leur soutien à la **sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine national**. Ainsi, **vous pouvez soutenir notre action** par toute forme de **dons au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'ISF**, mais aussi **au titre de l'impôt sur les sociétés** en apportant un **mécénat financier, de compétence, en nature**, sous forme de **produit-partage** ou en intégrant un **Club de mécènes** si vous êtes une entreprise.

Tout don et toute adhésion à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- **de l'impôt sur le revenu** des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).
- **de l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €) (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).
- **de l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site internet de la 'Fondation du Patrimoine' ou vous adresser à Maryline, attachée territoriale, à la mairie de ROCAMADOUR

*Le Maire,
Pascal JALLET.*

La Fondation du Patrimoine

Comment faire votre don ?

Par courrier

- Envoyer ce bon de souscription accompagné de votre règlement par chèque à l'adresse suivante :

*Fondation du patrimoine - Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11 Boulevard des Récollets - Le Belvédère - 6A
31078 Toulouse Cedex 4*

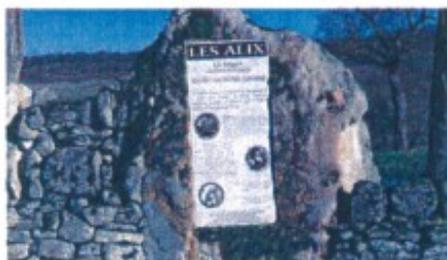
Par internet

- **Faites votre don en ligne** sur notre site internet sécurisé en tapant dans votre moteur de recherche « Fondation du patrimoine Midi-Pyrénées » ou en tapant l'adresse suivante :

www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16

Vous trouverez le projet en cliquant sur la rubrique *Tous les projets*, vous pourrez ainsi faire votre don en ligne.

Simple, rapide, économique et écologique : pas de chèque, pas d'enveloppe, pas de timbre !



Renseignements :

Mairie de Rocamadour (46500)

Tel : 05 65 33 63 26

Mail : mairierocamadour@wanadoo.fr

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Régionale Midi-Pyrénées

www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16

Retrouvez-nous sur Facebook :



Créée par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine est un organisme national privé qui vise à promouvoir de manière prioritaire la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité.

L'aide technique et financière apportée par la Fondation du Patrimoine s'applique aussi bien à des projets publics, associatifs que privés et peut concerner toute typologie de patrimoine : du petit patrimoine bâti jusqu'au monumental en passant par le patrimoine mobilier ainsi que naturel (*sous certaines conditions*).

Pour mener à bien son action en faveur de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine de proximité français, la Fondation dispose de moyens d'intervention incitatifs :

- la mise en place d'une souscription permettant de mobiliser le mécénat populaire pour la réalisation de projets publics et associatifs. Les dons collectés étant déductibles des impôts (*cf. bulletin de don joint*).

- l'attribution d'un label à des propriétaires privés afin de les inciter via des avantages fiscaux à la restauration de leurs bâtiments.

La Fondation du Patrimoine peut aussi apporter des subventions complémentaires aux projets par le biais de ses fonds propres et des diverses conventions de partenariat et de mécénat qu'elle a conclues sur tout le territoire national. Ces conventions étant ciblées sur des futurs projets répondant à des critères précis et déterminés par le partenaire ou le mécène.

Taxe d'Aménagement ou TA

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La taxe est exigible au taux applicable à la date de :

- la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou du permis modificatif,
- la naissance d'une autorisation tacite de construire ou d'aménager,
- la décision de non-opposition à une déclaration préalable,
- l'achèvement des constructions réalisées sans autorisation ou en infraction, constaté par procès-verbal (taxation d'office).

Composition de la taxe :

La taxe est composée de 2 parts (communale, départementale), chaque part étant instaurée par délibération de l'autorité locale : conseil municipal, conseil départemental.

La part communale est instituée :

- de façon automatique dans les communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou un Plan d'Occupation des Sols (POS),
- de façon facultative dans les autres communes, par délibération du conseil municipal.

Dans tous les cas, la délibération (instauration, renonciation, exonérations) doit être prise avant le 30 novembre pour une application l'année suivante.

Surface Taxable :

La surface qui sert de base de calcul à la taxe correspond à la somme des surfaces closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades. Il faut en déduire :

- l'épaisseur des murs qui donnent sur l'extérieur,
- les trémies des escaliers et ascenseurs.

Constituent donc de la surface taxable :

- tous les bâtiments (y compris les combles, celliers, caves, dès lors qu'ils dépassent 1,80 m de hauteur sous plafond),
- ainsi que leurs annexes (abri de jardin notamment).

Un bâtiment non clos (ouvert sur l'extérieur avec une cloison de façade en moins, pergola ou tonnelle par exemple) ou une installation découverte (une terrasse par exemple) n'est pas compris dans la surface taxable. Par contre, une véranda couverte et close est taxable.

Si certains ouvrages sont exclus de la surface taxable, ils sont cependant soumis à la taxe de façon forfaitaire par emplacement (aire de stationnement, piscine découverte, panneau solaire au sol, éolienne, etc.).

Lors de sa séance du 30 novembre 2015, le conseil municipal a voté le passage de la TA de 1.5% à 1.8%. Cette décision a dû être prise afin que les différents aménagements tels que la création ou l'extension des réseaux (lors de construction par exemple) n'impactent pas davantage la fiscalité locale.

Il est important de pouvoir réajuster dans notre budget la part de chaque compétence sans passer systématiquement par une augmentation de la fiscalité locale qui pénalise tous les foyers.

Le Maire, Pascal JALLET.

Assainissement Collectif

Le contrat d'affermage de la station d'épuration nous liait depuis 12 ans à l'entreprise VEOLIA. Ce contrat devait être renouvelé au 01.01.2016. Aussi lors de sa séance du 19.01.2015, le Conseil Municipal a décidé de procéder à une consultation pour mettre en place un nouveau 'Contrat de Délégation' pour le service d'assainissement collectif pour une nouvelle durée de 12 ans.

J'ai constitué une 'commission' au sein du Conseil Municipal pour travailler sur ce dossier très important pour la commune, pour nos habitants et nos professionnels.

Le 20 avril, la commission a dressé la liste des candidats admis à présenter une offre et deux candidats ont été retenus sur les 3 ayant demandé leur admission.

2 offres ont donc été remises par l'entreprise SAUR et par l'entreprise VEOLIA. L'analyse a été faite par le SYDED et nous avons auditionné les deux entreprises avant de leur demander une dernière proposition afin de clore les débats et effectuer un choix.

Les critères qui ont permis à la commission de se positionner sont les suivants :

- Engagements techniques (plan de renouvellement, conditions d'exploitation du réseau...),
- Qualité de service (moyens humains, modalités de communication avec la collectivité.....),
- Conditions financières de l'exploitation (pertinence et cohérence des équilibres financiers, proposition financière de renouvellement, tarifs proposés....).

A l'issue de toutes nos réunions et des deux propositions faites, c'est l'entreprise VEOLIA qui a été retenue.

J'ai donc présenté la proposition de la commission à la séance du conseil municipal du 30.11.2015 qui a entériné à l'unanimité la préconisation de la commission.

Ce travail a duré 10 mois et nous ne pouvons que nous féliciter de l'engagement de la commission à traiter ce dossier. L'implication de chacun et l'intérêt pour le bien public nous permet de mener à bien les projets pour notre commune. Nous avons été aidés en cela par le SYDED qui a mis ses compétences à notre service. Compétences sans lesquelles nous n'aurions pas pu mener à son terme aussi rapidement ce dossier et le travailler dans les moindres détails.

Les deux entreprises qui ont candidaté pour ce dossier ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et nous ont présenté des dossiers très complexes mais très bien étudiés. Le choix a été difficile mais dans toute compétition il y a un gagnant et un perdant et le perdant n'a pas démerité.

Notre station d'épuration collecte les eaux usées de 185 foyers (particuliers et professionnels) pour une consommation de 43 000 m³ d'eau.

Afin de continuer à vous proposer un service de qualité en terme d'investissement et d'entretien du réseau d'assainissement, la commune qui n'avait pas augmenté ses tarifs depuis 2006 appliquera à compter du 1^{er} janvier 2016 une majoration de 5% de la part communale.

Autre nouveauté, l'instauration d'un tarif pour une consommation allant jusqu'à 120 m³ et un tarif au delà de 120 m³.

Par exemple :

Pour 120 m ³ hors abonnement :	Facture 2015 =	413,85 €
	Facture 2016 =	415,85 €
Pour 500 m ³ hors abonnement :	Facture 2015 =	1.234,00 €
	Facture 2016 =	1.298,02 €

Nous avons souhaité une majoration modérée mais qui doit nous inciter à économiser ce bien précieux qu'est l'eau.



Le Maire, Pascal JALLET.

Les Finances de la Commune

L'année 2014 s'est soldée par un excédent de fonctionnement de 80.393,37 € venant s'ajouter au 183.746,96 € d'excédents antérieurs et portant ainsi le résultat de fonctionnement à **264.140,33 €**.

Au cours de l'exercice 2014 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 986.658,73 € alors que les recettes ont été de 1.067.052,10 €.

Concernant la section d'investissement les dépenses 2014 se sont élevées à 348.408,09 € ; les recettes à 336.953,29 € laissant apparaître un déficit de 11.454,80 € venant se rajouter aux déficits antérieurs de 70.056,86 €. Apparaissent également sur le Compte Administratif 2014 des dépenses d'investissement engagées et non mandatées pour un montant de 56.484,00 €.

Un prélèvement de 137.995,66 € pour couvrir les déficits d'investissement sur le résultat de fonctionnement de 264.140,33 € laisse un résultat net pour l'année 2014 de **126.144,67 €**.

Les Emprunts de la commune :

Au 31 décembre 2014 le remboursement annuel, capital et intérêts réunis de nos emprunts était de 184.607,32 €, alors qu'il était de 312.228,62 € en 2008, et de 187.817,00 € en 2012.

La Municipalité poursuit son objectif de désendettement de la Commune.

Le Maire, Pascal JALLET.

Les Chemins de ROCAMADOUR - Notre Dame de ROCAMADOUR



En Europe, les personnes marchent de plus en plus que ce soit pour entretenir leur santé, par respect de l'environnement, par cette envie de partager un moment en famille ou entre amis, sur des itinéraires d'une demi-journée ou de trois mois voir plus. L'idée étant de changer de rythme, de se déconnecter de tous les écrans qui captent notre attention.

Ce retour à la nature, cette volonté de communiquer, de faire des rencontres entre randonneurs leur permettent de rallier les Grands Sites et Sanctuaires en France et en Europe.

Tenant compte de l'histoire de ROCAMADOUR, de l'augmentation de la demande d'itinérance douce et de cette volonté commune entre la Mairie, le Sanctuaire et l'Association Les Amis de Rocamadour, nous avons souhaité porter un projet Européen avec le souhait de travailler sur différentes voies qui mènent à ROCAMADOUR.

Deux commissions ont été créées : l'une concernant la **recherche** et la seconde la **communication** ; ces commissions se réunissent 1 à 2 fois par mois et le comité de pilotage une fois tous les 2 mois.

Le maillage européen de l'itinérance douce est tellement important (GR, PR...) que nous allons utiliser des chemins existants ce qui permettra aussi de les pérenniser.

Nous démarrons ce projet avec 4 pays qui sont la Belgique, l'Espagne, le Portugal, la France et nous avons la volonté d'obtenir le label « **Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe** ».

Pour la réalisation de ce projet, nous aurons comme partenaires la Communauté de Communes « CAUVALDOR », le Conseil Départemental, le Conseil Régional, le Parc Naturel des Causses du Quercy, l'EPIC de la Vallée de la Dordogne et les services de l'État. Nous ferons aussi appel au mécénat afin de disposer d'un mobilier identifié tout au long de ces chemins.

C'est notre histoire qui va donner du sens à l'itinérance vers ROCAMADOUR.

Le Maire, Pascal JALLET.

Pôle Technique

L'année 2015 a été riche en travaux, réparations et aménagements divers pour toute l'équipe technique. La commune est vaste en superficie, le réseau routier est l'un des plus étendus du lot en territoire rural et l'éclairage du site et de tous les hameaux ne représente pas moins de 680 points lumineux. J'ai choisi cinq exemples pour illustrer la diversité des tâches accomplies :



- En début d'année une portion d'un mur de soutènement du 'Chemin du Photographe' s'est effondrée sous le poids de l'âge et des événements climatiques barrant par là-même l'accès aux sanctuaires et à la propriété d'un habitant. Le travail de préparation aussi bien que la reconstruction du mur imposa à l'équipe une réactivité accrue dans l'exécution de la réparation mais aussi un engagement soutenu dans la mise en œuvre des moyens techniques et humains, l'ampleur de la tâche se situant à la limite de ce qui peut se réaliser en régie.



- La rénovation de la voirie devant la porte Salmon qui présentait un affaissement depuis plusieurs années. Il n'est pas interdit d'embellir dans le respect des règles un ouvrage lors de sa rénovation comme avec la réalisation de cette croix occitane finement exécutée.



- La remise à neuf des portes en bois du cimetière de Mayrinhac-le-Françal comprenant le montage/démontage, le ponçage, la rénovation et la mise en peinture.



- La fabrication d'un portail, à fermeture par rappel de ressort, sur un chemin de randonneur à Mayrinhac-le-Françal (chemin des vaches) permettant le passage de ceux-ci sans perturber le bon gardiennage des bêtes.

Enfin, et même si la réalisation n'est pas de notre équipe technique, bien que l'entretien journalier lui incombe, les nouvelles toilettes automatiques de la porte 'Salmon' qui ont eu un franc succès (financier) mais surtout ont contribué en terme de praticité et d'hygiène à la satisfaction du public en visite dans la cité.



Pôle Technique (suite)

Ces cinq exemples sont loin de décrire la somme d'énergie dépensée par l'équipe technique durant une année pleine mais illustre de manière un peu plus concrète la diversité du travail accompli.

Pour mener à bien l'ensemble du programme 2015, la Commune a procédé à des investissements, à l'achat de matériel(s) mais aussi de matériaux pour l'exécution des travaux en régie :

- La construction des nouveaux W.-C. de la « Porte Salmon » représente, à lui seul, un investissement de 81.832,00 €. La Commune ayant obtenu 38.613,00 € de subventions cumulées, ce sont 43.219,50 € qui sont financés par le Budget Communal.
- L'achat d'un véhicule d'occasion de marque Iveco, un camion avec benne basculante, pour la somme de 7.693,50 €, l'ancien camion ne passant définitivement plus le contrôle technique.
- L'aménagement du 'Club house' et la rénovation du portail principal d'accès au Stade de Belveyre pour un montant de 1.238,30 €.
- Le réaménagement du distributeur de billet de l'Hospitalet, alimentation électrique et repositionnement en façade pour un coût de 1.578,00 €.
- Les rénovations concernant l'école, chauffe-eau, prises électriques, radiateur ont coutées 825,00 €.
- Le remontage du mur au chemin du photographe comme illustré en début d'article a couté 901,88 € en achat de fourniture (il est permis d'imaginer une facture bien supérieure si cette réalisation avait été conduite par une entreprise spécialisée).
- Le renouvellement de l'outillage nécessaire (debroussailleur, souffleur, tronçonneuse, batterie) et des matériaux (sable, ciment, castine) utilisés par l'équipe technique pour la somme de 2.925,60 €.

Je tiens par la même au nom de la commune et de ses habitants à les remercier pour leur travail et leur efficacité de tous les jours.

Éric CAILLES, 1^{er} Adjoint.

Journée Citoyenne organisée par la Mairie de Rocamadour

Le 12 juin 2015, un élan villageois réussi

Une trentaine d'habitants sont arrivés habillés, outillés et souriants pour rendre accessible le circuit des 3 fontaines (une boucle d'environ 50mn à pied), un segment du circuit des escargots très emprunté par les randonneurs l'été.

Rappelez-vous :



Quelques photos valent mieux que des mots....



Une matinée bien remplie clôturée par un pique-nique où chacun a partagé un moment d'effort, d'autres étaient passés avant nous, nous avons simplement continué à donner pour l'endroit où nous vivons chaque jour ensemble.

Quelques mois plus tard une rainette, une future libellule, une salamandre, des randonneurs, heureux ... Une photo magnifique dans le guide randonnée du Lot. Merci à Bernard et Jean-François pour les prises de vue.

Prêts à recommencer, prêts à venir nous rejoindre ?

Nous attendons vos suggestions pour une nouvelle journée citoyenne en téléphonant à la mairie ou en envoyant un mail, nous vous rappellerons le plus vite possible.



Dominique LENFANT.

Le savoir-faire des établissements d'accueil sur notre commune

Pour la deuxième année de ma présence au sein de la 'Commission Départementale' portant sur la prévention et la mise en conformité des structures recevant du public, j'ai le plaisir de vous transmettre un constat très rassurant.

La qualité notable de nos commerces apparaît très vite comme un support incontournable à la réussite économique de notre commune.

Les exploitants n'ont cessé d'améliorer, transformer et corriger tous les postes sensibles à la sécurité du public.

Souvent confrontés à la configuration d'un site hors du commun, des solutions sont élaborées, parfois lourdes de mise en œuvre.

Malgré cette particularité, les prescriptions n'ont pas de retards observés.

En conclusion, nos établissements font preuve d'un grand professionnalisme pour s'inscrire dans une logique qualitative très rassurante.

Jean-François MARETS.

Nouveaux arrivants



Bienvenue à Rocamadour.

L'équipe municipale met à votre disposition un guide d'information pour vous faciliter l'intégration dans la vie Amadourienne.

Il est à votre disposition en mairie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser vos coordonnées au 05-65-33-63-26, un conseiller municipal vous recontactera et se déplacera à votre domicile pour vous le remettre et faire connaissance.

Vous avez été une vingtaine à rejoindre la commune de Rocamadour en 2015 ce qui prouve

que nous avons un environnement qui reste très attractif.

Ce document donne des informations sur les différents services que nous avons sur la commune et que la Mairie a mis en place (transport à la demande, ramassage des ordures ménagères, ...) mais aussi sur le canton avec les services médicaux, paramédicaux et hospitalier. Vous retrouverez aussi une rubrique avec la liste des Associations et les coordonnées de leurs responsables.

Dominique LENFANT et Jean-François MARETS

URBANISME

RÉCAPITULATIF URBANISME 2015

	nombre de dossiers au 14/12/2015
Certificat d'urbanisme a	11
Certificat d'urbanisme b	12
Déclaration préalable	32
Permis de Construire	8
Permis de démolir	1
Permis d'aménager	0
Autorisation de Travaux	36

RÉUNIONS

Commission d'Urbanisme	11
Plan Local d'Urbanisme	2
Commission (URBANISME) CAUVALDOR	5

RAPPEL de la RÉGLEMENTATION CONCERNANT les AUTORISATIONS D'URBANISME

Le permis de construire

Le permis de construire est un acte administratif généralement exigé pour tous les travaux de grandes importances :

Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m², et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison. Dans tous les cas, un permis de construire, est exigé si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m². Lorsque la construction est située en zone urbaine d'une commune couverte par un PLU, un permis est nécessaire si :

- les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².
- Les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

La déclaration préalable

La déclaration préalable est un acte administratif généralement exigé pour la réalisation d'aménagement de faible importance :

Travaux sur une petite surface

Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (par exemple, construction d'un garage accolé à une maison) ou créer une nouvelle construction isolée (par exemple, un abri de jardin). Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou un document assimilé (comme un Plan d'Occupation des Sols).

URBANISME (suite)

Dans le cas où la demande d'extension est certes comprise entre 20 et 40 m² de surface, mais porte l'ensemble de la surface de la construction à plus de 170 m², alors un permis de construire doit être déposé.

Changement de destination

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

Une déclaration est obligatoire si vos travaux **modifient l'aspect initial** du bâtiment. Les travaux concernés peuvent concerner :

- ♦ le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle,
- ♦ le percement d'une nouvelle fenêtre,
- ♦ le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

À l'inverse, les travaux consistant à **restaurer l'état initial** du bâtiment ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ces travaux dits de ravalement concernent toute opération qui a pour but de remettre les façades en bon état de propreté comme le nettoyage des murs.

Les travaux de ravalement nécessitent toutefois une déclaration préalable :

- ♦ s'ils se situent dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique,
- ♦ dans un périmètre délimité par le PLU ou dans une commune ou périmètre d'une commune où le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière de PLU a décidé de soumettre, par délibération motivée, à déclaration préalable ces travaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par délibération en date du 14/10/2013 le Conseil Municipal de ROCAMADOUR a décidé de prescrire la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme.

Après appel d'offre en groupement de commandes avec plusieurs communes voisines pour recruter un cabinet d'études, c'est le bureau d'études **URBADO** basé à Toulouse qui a été choisi.

Cette révision doit permettre de définir les contours de la commune à l'horizon 2025, en tenant compte des attendus réglementaires (Grenelle de l'environnement, loi ALUR), mais aussi des nombreux enjeux du territoire, qu'ils soient économiques, paysagers ou environnementaux. Il s'agit donc de définir les conditions d'un développement équilibré, lequel devra savoir créer les conditions de l'urbanité sans sacrifier celle de l'aménité.

Pour réaliser cette démarche le Conseil est assisté par la Communauté de Communes 'Causses-Vallée de la Dordogne' (CAUVALDOR), le Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne (SMPVD) et le bureau d'études URBADO.

C'est donc un premier document qui a été présenté en fin du mois d'octobre dernier par la Commission Urbanisme à l'ensemble du Conseil Municipal ; ce premier document qui compose le P.L.U. est un diagnostic qui fait l'exposé de l'état initial du territoire communal et en présente les enjeux.

Actuellement, les élus travaillent à la mise en place d'un projet communal sur la base du diagnostic et des enjeux qui en ont émanés, plusieurs réunions thématiques sont prévues afin de satisfaire à chaque logique et composante du territoire. De même des réunions de terrain sont en cours afin de déterminer de manière très précise les possibilités d'urbanisation de chaque secteur du territoire. Ce projet vous sera bien entendu prochainement présenté.

Mais parce que le devenir de la Commune est l'affaire de nous tous, n'hésitez pas à nous faire parvenir dès maintenant vos attentes via le registre de concertation disponible en Mairie.

*Adjoint à l'urbanisme,
Philippe de HOUX.*

École de Rocamadour

Cette année encore l'effectif du Pôle 'Rocamadour' a augmenté passant de 46 élèves à 53 élèves répartis en quatre niveaux (CE1 - CE2 - CM1 et CM2) encadrés par Madame Anne-Marie FOULON, directrice et Madame BARRIE, professeur des écoles.

Personnel des écoles :

Lors de cette rentrée scolaire Mme Sandrine DRUART a repris son poste au sein de l'équipe, auprès de Mme Laure PERROT et Mr Dominique NAVARRO. Madame Claudine ROBINE assure les remplacements.

Périscolaire :

Au vue des effectifs, des locaux et de la taille des groupes, le SIVU a embauché Mme Emmanuelle FAFIN 4h/semaine sur les temps périscolaires, en renforcement de l'équipe. Elle a également un rôle de lien entre les pôles du RPI. Elle a participé à l'élaboration du PEDT (Projet Éducatif Territorial), dont l'objectif est l'accompagnement éducatif avec comme axes : le rythme de l'enfant, l'épanouissement de la découverte, le vivre ensemble et l'écocitoyenneté.

Activités proposées :

Les lundis et jeudis : trois ateliers de « jeux libres » (jeux de cour, jeux de sociétés, jeux de construction, dessin libre, ...).

Les mardis et vendredis : quatre activités sont proposées. Activités sportives (jeux d'extérieur, jeux de coopération, ...), activités d'expression (mimes, théâtre, chants, ...), activités artistiques (manuelles, bricolages, peinture, ...) et activités environnement (herbier, potager, alimentation, scientifique, recyclage, ...).

Tout au long de l'année, ont aussi lieu des activités en lien avec les événements du RPI (marché de Noël, carnaval, kermesse).

L'équipe lance un appel :

elle recherche des intervenants sportifs, artistiques, artisanaux (de préférence bénévoles!!)

afin de permettre à nos enfants de s'ouvrir sur des métiers peu connus à leur âge.

Nous remercions le personnel de l'école qui depuis la création des temps périscolaires a montré un investissement important et de qualité permettant que ces moments se structurent dans les meilleures conditions possibles pour les enfants.

Nous pouvons être fiers aujourd'hui de notre école et nous continuerons à œuvrer pour qu'elle garde sa place dans notre commune.

*Cathy DELPECH.
Martine GREZE, Adjointe à la Vie Sociale .*

Syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour

Le Projet Grand Site : rétrospective 2015 et perspectives pour 2016

La requalification du chemin de ronde ; suite et fin des travaux

Les travaux de requalification et de sécurisation du chemin de ronde, engagés depuis Janvier 2014 et répartis sur 2 hivers sont achevés depuis le mois de Mai. Le secteur est donc de nouveau accessible, pour le plus grand plaisir des visiteurs qui apprécient les points de vue offerts depuis ce lieu sur la cité et la vallée ou des curieux qui découvrent un autre cheminement possible entre le grand escalier et les esplanades.

Faisant suite à la confortation des murs de soutènement du grand escalier, les travaux sur le chemin de ronde s'inscrivent dans le programme d'amélioration de la découverte piétonne du Site et de restauration du patrimoine emblématique porté par le Syndicat mixte du Grand site de Rocamadour.

Afin de pérenniser ce secteur, il s'agissait en priorité de traiter les murs qui surplombent la cité en remplaçant les pierres fracturées et/ou dégradées, en assurant l'étanchéité du haut des murs, en confortant le parement, et en refaisant certains couronnements.



Par souci de sécurité, les entreprises ont également assuré la réfection des sols, la mise en place de mains courante et de garde-corps aux normes et d'un éclairage du cheminement sur le même principe que celui du chemin de croix (lumières intégrées dans les murets).

Ces travaux ont été inaugurés le 31 Octobre en présence de Madame Catherine Ferrier Préfète du Lot, de Monsieur Afif Lazrak Sous-Préfet, de Monseigneur Camiade Evêque de Cahors, et des élus de la Région, du Département et de la Commune délégués au syndicat mixte du Grand site de Rocamadour.

Cette journée fut l'occasion pour tous, décideurs et partenaires, d'apprécier les avancées du programme d'investissement pour la rénovation du patrimoine emblématique et pour l'aménagement de la boucle piétonne de découverte du site. Deux axes forts du Projet Grand Site.

La préservation des portes fortifiées

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine veille à l'entretien des bâtiments classés au titre des monuments historiques. A ce titre, il a diagnostiqué les portes médiévales du Site. Cette étude faisait apparaître que les 3 portes basses (porte de la Mercerie, porte du haut Coustalou, porte du fond du Coustalou) sont en plus mauvais état et qu'il est nécessaire de rejointoyer les murs et de reprendre l'étanchéité du dessus de ceux-ci en urgence pour empêcher les infiltrations d'eau, sans chercher pour autant à reconstruire les éléments détruits au fil du temps.

Le conseil syndical, soucieux de préserver ces éléments bâtis qui font parti du patrimoine emblématique du site, a engagé des travaux de stabilisation de ces portes durant l'automne. Ils ont pu être réalisés avec le soutien financier du Ministère de la Culture à hauteur de 40%.



Syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour (suite)

2015-2016 : la dernière étape du programme de réparation des murs et perrés* de la route départementale 32

Engagé depuis 2013, le programme de réparation des murs et perrés qui bordent la route est échelonné sur 4 ans. C'est un budget d'un million d'euros qui est consacré à la reconstruction en l'état de plus d'un kilomètre de murs parapets et au renforcement de quelques 5.000 m² de talus perrés souvent cachés sous la végétation.



Au cours de l'année 2015, c'est la portion de muret située entre le tunnel de l'Hospitalet et l'aire de stationnement de la 'Porte du Figuier' qui a été traitée. Durant l'année à venir, il restera à traiter une portion du muret qui borde la Route vers Couzou.

La requalification de la corniche en promenade piétonne : le début des travaux.

Ce chantier, qui vise à garantir une découverte du Site plus sûre et plus agréable, permettra de traiter une grande partie de la boucle de découverte du château jusqu'au bas de la voie sainte, en passant par la corniche, l'aire de battage, la place de l'Europe et le belvédère de l'Hospitalet.

L'année passée a été consacrée à la consultation, la désignation des entreprises en charge de ces travaux. Puis à la préparation des travaux. A l'occasion de la réunion publique du 18 Décembre dernier, le projet validé par le Ministère de l'environnement en 2014 a été explicité, le planning des travaux échelonnés sur les 6 années à venir a été présenté. Les premiers travaux qui concernent essentiellement le secteur du château – jardin clos sont programmés dès ce mois de Janvier.

La voie nouvelle d'accès au secteur du château : études réglementaires et affinage du projet.



La construction de la voie nouvelle d'accès au secteur du château est un projet indissociable de celui de piétonisation de la corniche.

Durant toute l'année passée, pour répondre aux obligations réglementaires, l'état actuel de l'environnement du fuseau retenu a été analysé. Faune, flore, paysage, bruit, trafic ont notamment été étudiés par des experts, de manière à ce que le projet d'aménagement routier tienne compte de ces enjeux et évolue vers la solution de moindre impact. A l'issue de toutes les procédures, les travaux de la voie nouvelle restent programmés pour 2018.

La statue de la Vierge Noire : mieux la connaître pour mieux la préserver

La statue de la vierge noire, élément emblématique du site, est fragile et présente quelques signes de détérioration. Mme Faunières, restauratrice d'objet d'art est chargée depuis le mois d'Aout du constat d'état de cet objet classé au titre des monuments historiques.

Cette étude est soutenue par le Ministère de la Culture tant sur le plan scientifique (la DRAC Midi Pyrénées participe à la direction de l'étude) que financier, puisqu'il subventionne le projet à hauteur de 50% du montant hors taxes, soit 5 882,50 euros.

Durant l'Automne, le diagnostic de la statue a été complété par une radiographie et un scanner réalisés avec le soutien du centre hospitalier de Cahors. Ces examens ont permis de répondre à différentes interrogations dans les deux domaines attendus : la connaissance technique de la statue, et l'examen sanitaire. L'étude de la statue va se poursuivre sur 2016.



Syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour (suite)

L'aménagement des bâtiments de premiers services et des parkings d'entrée de site associés (château, vallée, Garenne et Hospitalet) : une conception partagée

Ces projets répondent à la volonté d'améliorer les conditions d'accueil sur le site. Les bâtiments de premiers services, aménagés dans des bâtiments existants ou dans des locaux neufs selon les cas, offriront notamment des sanitaires et un espace pour orienter les visiteurs dans leur découverte du site.



En 2015, l'équipe de maîtrise d'œuvre associant l'atelier Arcadie (paysagiste) et RK Architecture (architecte) a été retenue au terme d'un appel à candidatures. Elle est chargée d'accompagner le syndicat mixte dans le cadre des procédures réglementaires à suivre en vue des travaux et d'esquisser les projets des parkings et bâtiments de premiers services. Ces esquisses doivent à la fois répondre au programme fixé par le syndicat mixte et aux préoccupations des services de l'État responsables de la préservation de la qualité du site classé de Rocamadour.

Après une première rencontre en novembre sur les principes architecturaux et les enjeux naturalistes et paysagers à prendre en compte, dès janvier les premières propositions ou esquisses vont être soumises au comité de pilotage qui rassemble les élus, les services du SMPVD (instruction des permis d'aménager et de construire) et de l'État (police des eaux), DREAL, Architecte des Bâtiments de France), avec l'objectif d'intégrer les propositions, une fois validées, dans la révision du PLU d'ici fin 2016 pour des travaux en 2017.

Le diagnostic des falaises et des murs de soutènement

Après les travaux de sécurisation effectués en 2008 et 2009, l'enjeu est de faire un suivi régulier et de programmer d'éventuels travaux complémentaires.

A partir du mois de Janvier sera engagée l'étude d'une troisième tranche de mise en sécurité des falaises et murs de soutènements avec des investigations sur le terrain au 1^{er} trimestre et des travaux a priori pour l'hiver 2016/2017 et peut-être 2017/2018 (selon l'urgence et le coût).

La sécurisation de la route de Gramat

L'acquisition d'une bande de terrain depuis le carrefour de l'Hospitalet jusqu'à la 'Forêt des Singes' s'est poursuivie en 2015. Ce projet a pour objectif d'aménager une circulation piétonne sécurisée, tout en garantissant une bonne qualité paysagère à cette entrée de site.

Une étude préalable à l'aménagement a été réalisée par le syndicat mixte conjointement aux services routiers du Département et au CAUE, de manière à préfigurer des scénarios d'aménagement de la bande piétonne qui respectent les enjeux de sécurité, de qualité paysagère, de fonctionnalité pour les piétons, comme pour les riverains.

Soutien financier aux travaux préalables à la réouverture du musée d'art sacré

Le musée d'art sacré, fermé depuis 2005, est un des lieux clés à valoriser dans le cadre du Projet Grand Site.

Le Syndicat Mixte travaille en collaboration avec le Diocèse pour constituer un groupement d'intérêt public qui aura en charge la remise en service et la gestion du musée. Sans attendre que ce partenariat ne soit formalisé, des travaux de mise aux normes et de remise en état des installations ont été engagés par le Diocèse grâce à la subvention attribuée par le syndicat mixte.

*Le Président du SMGSR,
Pascal JALLET.*



MOIS	DATE	HEURE	LIEU	FETE
JANVIER	5	14h	Mille clubs	Vœux et galettes
	6	20h30	Mille clubs	Assemblée générale
	16	14h	ITE Pech de Gourbières	Les maladies des abeilles
	23	16 h	Mille clubs	Vœux du Maire
	31	14h à 17h	Mayrinhac Le Francal	Jeux galettes
	31	14h30	Mille clubs	Quine
FEVRIER	4	14H	Mille clubs	Assemblée générale
	27	14h	ITE Pech de Gourbières	C. A. préparation des ruches
MARS	5	20h30	Mayrinhac Le Francal	Belote
	10	12h	Couzou	Far levé
	20	10h à 17h	Mille clubs	Atelier
	20	journée	Rocamadour	Brive-Rocamadour VTT
	26	14h	ITE Pech de Gourbières	Point sur l'état des colonies
AVRIL	5 ou 7	14h	Mille clubs	Après-midi conteur
	9	14h	ITE Pech de Gourbières	Renforcement des colonies
	10	10h à 17h	Mille clubs	Atelier
	12	Journée	Rocamadour	Transhumance
	29	16h	Stade de Belveyre	Tournoi rugby à 5 inter-entreprises
	avril	?	Départ stade	Rando gourmande
MAI	7	14h	ITE Pech de Gourbières	Création d'essaims artificiels
	10	Journée	Sarlat et Domme	Sortie d'une journée
	15	Journée	Stade de Belveyre	« Fête des Fromages »
	21	14h	ITE Pech de Gourbières	Division et peuplement de ruchettes
	22	10h à 17h	Mille clubs	Atelier
	28 et 29	Journée	Stade de Belveyre	Tournoi 'Rugby loisir'
JUN	4	9h30	ITE Pech de Gourbières	Contrôle des nouvelles colonies
	5	10h à 17h	Rocamadour / Mayrinhac le Fcal	Jeux de piste
	11	20h00	Mayrinhac Le Francal	Feu de la Saint-Jean
	12	Journée	Stade de Belveyre	Festival du cavalier et de l'attelage
	16	12h	Mayrinhac Le Francal	Repas
	19	7h00	Le Garroustié	Brocante de la 'Fête des Pères'
JUILLET	4 au 8	Journée	Rocamadour	Pélé VTT
	10	Journée	Rocamadour	Les Médiévales
	10	7h à 18h	Blanat	Vide grenier
	13	21h	Rocamadour	Bal
	30	09h30	ITE Pech de Gourbières	Récolte
AOÛT	1e au 15	Journées	Maison de Justine	Exposition artistes
	2	Journée/soir	Rocamadour	Fête du vin
	5 au 26	Journée/soir	Rocamadour	Festival de Rocamadour
	22 au 24	Journée	Sanctuaire	Pèlerinage national vers Rocamadour
SEPTEMBRE	Sept.	Journée	Cantal	Sortie d'une journée
	3	14h	ITE Pech de Gourbières	Fontes des cires
	4	Journée	Parc de l'Office de Tourisme	Salon du livre
	11	Journée		Sortie
	24/25	Journée	Rocamadour	Montgolfiades
	25	7h à 18h	Rocamadour	Brocante des montgolfiades
OCTOBRE	Octobre	15h	Rocamadour	Théâtre "côté rocher"
	1er	09h00	ITE Pech de Gourbières	Assemblée générale
	15/16	journées	Rocamadour	Colloque
	16	10h à 17h	Mille clubs	Atelier
	22	20h30	Mayrinhac le Francal	Fête de la châtaignes
NOVEMBRE	11	12h	Mille clubs	Repas avec les Anciens Combattants
	27	10h à 17h	Mille clubs	Atelier
DECEMBRE	3	20h00	Mayrinhac Le Francal	Banquet
	3 et 4	Journée	Rocamadour	Marché de Noël
	10	20h30	Mayrinhac le Francal	Soirée jeux
	15	12h		Repas de Noël

ORGANISATEUR	RESPONSABLE
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
Mairie de Rocamadour	Mairie : 05-65-33-63-26
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
ITE Pech de Gourbières	Denis JUBERT : 05-65-33-62-74
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
Association des chasseurs	Georges BLANC : 06-74-81-18-73
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Veloccio Gaillard	Joël MOULIN : 05-55-26-41-07
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
Association des retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Département du LOT	05-65-53-40-00
TARDIEU J.Claude + rugby roc	Joël PINTO : 06-78-78-12-53 ou 06-78-31-10-62
ROCARANDO + RUGBY ROC	Joël PINTO : 06-78-78-12-53 ou 06-78-31-10-63
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
ASSCA	Flore VAILLANDET : 06-37-47-16-89
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Rugby ROC	Joël PINTO : 06-78-78-12-53 ou 06-78-31-10-62
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Vivre au village	Martine ARTHUS : 06-16-29-36-88
Les Attelages du Camp de Foy 46	Yvon AMADIEU : 06-19-97-77-15
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
J.E.M.C.A	Bruno BOUCHARD : 06-26-70-57-92
Les Médiévales	Aude-Line JALLET : 06-27-36-45-26
LesCoudercs de Blanat	Éric MASMAYOUX : 05-65-33-74-36
Mairie	Mairie : 05-65-33-63-26
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
ROCALIVRE	Bernard JAMIN : 06-75-06-45-34
Association la promotion du vignoble de Rocamadour	Alain ARCOUTEL : 06-81-65-94-21
Association "Cantica Sacra"	Emmeran ROLLIN : 06-74-66-44-59
Sanctuaire	Frédéric SERVERA : 06-82-15-93-19
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
ROCALIVRE	Bernard JAMIN : 06-75-06-45-34
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Aérostat	Jean-Pierre SALGUES : 06-79-24-28-21
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
Rucher école	Jean-Paul PICCO : 05-65-37-61-12
Les Amis de Rocamadour	Jean-Luc MEJECAZE : 06-84-55-68-37
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Vivre au Village	Martine ARTHUS : 06-16-29-36-88
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Association des chasseurs	Georges BLANC : 06-74-81-18-73
RECREAROC	Claude MIRAMONT : 05-65-38-74-01
Vivre au village	Martine ARTHUS : 06-16-29-36-88
Association des Retraités de Rocamadour	Claude LECLERE : 05-65-33-72-20

Les Mongolfiades les 26 & 27 septembre 2015



Jean-Claude DROUOT 29 août 2015



Accueil d'une délégation Polonaise avec Mr l'Ambassadeur de Pologne à Paris - le 1^{er} Octobre 2015



Inauguration du Chemin de Ronde avec Mme la Préfète du lot. Octobre



Vitrine Hall Mairie Noël 2015



27^{ème} BCA Chasseurs Alpains, le 4 octobre 2015

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Présidé par le Maire, Mr Pascal Jallet, le bureau est composé :

- ♦ Collège Élus : Mmes D. Lenfant, M. Greze, Mrs Ph. De Houx et E. Masmayoux.
- ♦ Collège personnes handicapées : Mr D. Meynen.
- ♦ Collège personnes retraitées : Mme C. Leclere et M. G. Boudet.
- ♦ Collège UDAF : Mme D. Branche.

Cette Commission se réunit trois à quatre fois par an afin de préparer les actions à mettre en place mais aussi en fonction de l'actualité sociale.

Actions de l'année 2015 :

- ♦ **Aide aux Familles** pour des voyages scolaires (prioritairement éducatifs), selon un barème établi par le C.C.A.S et en fonction des revenus des parents.
- ♦ **Transport à la demande** (reconduit encore cette année, même si cela ne concerne que quelques personnes, il nous semble important de reconduire ce service de proximité, pour 2015 il y a eu près de 90 personnes transportées.

Petit rappel : Le matin des 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois, un taxi fait le trajet de votre domicile à Gramat (Place de la République) et retour. Ce service vous est proposé pour la somme de 3,00 € par personne (aller/retour) que vous devez régler directement au prestataire. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de vous inscrire la veille auprès de 'TaxiPat' en téléphonant au : 06-86-18-71-55.

La différence de coût entre le prix réel et le montant réglé par la personne transportée est pris en charge par la Mairie, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

- ♦ **Repas des Aînés** (+ de 70 ans), il a eu lieu le mercredi 14 janvier 2015 au Pech de Gourbière. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas animé par une équipe de 'L'Etoile du Causse' qui a permis à certaines personnes d'effectuer quelques pas de danse en fin de repas.

Pour l'année 2016 ce repas aura lieu le Mercredi 13 janvier. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, téléphonez au 05-65-33-63-26 afin de prendre part à ce moment de convivialité.

Projets pour 2016 :

- ♦ Une journée '**Prévention Routière**' en partenariat avec l'ESAT 'Pech de Gourbière',
- ♦ Une **formation informatique** qui pourrait se dérouler dans les locaux du Pech de Gourbière.

Martine GREZE, Adjointe à la Vie Sociale.

Noël des Enfants de la Commune



Il a eu lieu le Mercredi 16 décembre. Les enfants de la commune se sont retrouvés au café théâtre 'Côté Rocher' pour voir une pièce interprétée par Angélique Infante et Sébastien Laussier : « Le Général Tu-Kroipa ».

S'en est suivi la distribution des cadeaux par le Père Noël puis d'un goûter dans la salle Jean Lurçat en présence des élus de la Commune.

Merci une fois encore à Corinne Delpech et à son équipe pour leur accueil.



Martine Greze, Cathy Delpech, Dominique Lenfant.



Marché de Noël - Illuminations - Décorations



A l'occasion du Marché de l'Avent, la commission 'Déco de Noël' de la Mairie a décoré les sapins répartis dans la cité.

Dans le hall de la Mairie, a été installée la maquette d'un village, réalisé par les pensionnaires de l'ESAT du Pech de Gourbière, qu'ils ont mis à notre disposition.

Nous les en remercions.

Cathy DELPECH - Martine GREZE.

Vie associative

Notre commune compte une trentaine d'associations, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Ce qui est conséquent pour une commune de 680 habitants.

Elles remplissent plusieurs rôles, étant donné la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à l'origine.

Un sport, un loisir, une manifestation, rôle caritatif, humanitaire, création artistique, théâtrale etc...

Elles permettent d'animer la commune tout au long de l'année, d'apporter un peu de vie à nos campagnes, de tisser des liens, d'échanger des idées et bien plus encore.

Vous pouvez voir au travers de l'agenda des animations dans ce bulletin municipal la dynamique associative Amadourienne.

La municipalité soutient ces associations par des aides matérielles et financières.

Toutes nos félicitations aux bénévoles, aux Services Technique et Administratif de la Marie.

*Éric MASMAYOUX,
Adjoint au Patrimoine.*

La Fontaine du Bournat

Les travaux de restauration de la fontaine du "Bournat" située à Blanat, sont achevés. Ils ont été réalisés par l'ESAT du Pech de Gourbière, en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Restauration du mur du lac en pierre sèche, (pierre calcaire locale ocre jaune) ainsi que son couronnement. Scellement des dalles du lavoir, curage du lac, et aussi la pierre d'arrivée de la rigole qui laisse apparaître un petit fossile sur la pointe que je vous invite à découvrir.



Une très belle réalisation, qui donne un ensemble remarquable dans un site arboré et plein de plénitude.

Le coût de cette restauration est de 16.400,00 € subventionné à hauteur de 60% par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

L'inauguration se fera au printemps 2016.

Merci à tous les acteurs pour cette réalisation.

*Éric MASMAYOUX,
Adjoint au Patrimoine.*

S.I.A.E.P. Rocamadour - Lacave

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable LACAVE-ROCAMADOUR gère en quelques chiffres :

- 2 stations de production d'eau, puits de Lacave et Cabouy
- 11 ouvrages qui sont des réservoirs, station de reprise et supprimeur
- 108 kms de canalisations
- 781 abonnements pour une population de 1100 habitants



Réalisation de la tranchée

En 2015, le syndicat a réalisé la première tranche de travaux entre le réservoir du Pech de Gourbière et le réservoir du Pech de Bouriane pour un montant de 251.849 € H.T.

Ce sont 2,2 kms de canalisations qui ont été remplacées du village des Alix vers le Pech de Gourbière. La nouvelle canalisation posée est en fonte et vient remplacer celle en PVC complètement usée.



Réalisation de la tranchée

S.I.A.E.P. Rocamadour - Lacave (suite)

Ces travaux de renouvellement de canalisations ciblés ont pour unique but d'atteindre un seuil de rendement de notre réseau d'eau conforme aux données de l'agence d'eau Adour-Garonne.

Autres travaux réalisés cette année :

Le renouvellement de la canalisation des jardins clos à Rocamadour pour un montant de 16.522,15 € H.T.

La reprise des trois branchements au Mille Club pour un montant de 2.487,40 € H.T.

L'extension et le renforcement de la canalisation à Blanat dans le cadre d'une construction neuve avec une participation de la Mairie de Rocamadour pour un montant de 16.534,60 € H.T.

La réfection de la chambre des vannes du réservoir de Mages pour un montant de 32.402,48 € HT.

La réfection de la chambre des vannes du réservoir du Pech de Gourbière pour un montant de 39.490,15 € HT.



**Armoire de commande avec
Télesurveillance**

La sécurisation et le pilotage du réseau en accord avec notre délégataire. Cette action d'un montant de 46 704 € HT permet d'avoir un dispositif d'automatisation de surveillance de nos stations de pompage et réservoirs en cas d'incident sur le réseau d'eau mais aussi dans le cas d'un manque d'électricité.



Débitmètre

Toutes ces informations sont remontées, 24h/24h, au centre opérationnel de la SAUR basé en région toulousaine et permet automatiquement ou à distance de manœuvrer certaines vannes importantes sur le réseau dans le seul but d'éviter un manque d'eau sur nos 2 communes à fort caractère touristique.

En 2016, le syndicat continuera les deuxième et troisième tranches de renouvellement de la canalisation entre le Pech de Gourbière et le Pech de Bouriane d'un montant de 379.217,00 € H.T. pour 4 kms de réseau.



Travaux Secteur « Château »

Pour réaliser ces travaux ou la problématique de casse est trop fréquente avec une perte d'eau importante et être en cohérence avec nos investissements sur la sécurisation et le pilotage du service, le syndicat a réalisé un emprunt afin de réaliser ces travaux entre les mois de janvier et mars 2016.

La qualité de l'eau est un enjeu environnemental et sanitaire fort, qui nous concerne tous. Nous devons agir pour garantir à nos enfants un



Travaux Secteur « Château »

environnement en bon état et une eau de qualité en quantité suffisante.

Ernest ENTEMEYER.

Le Stade de Belveyre

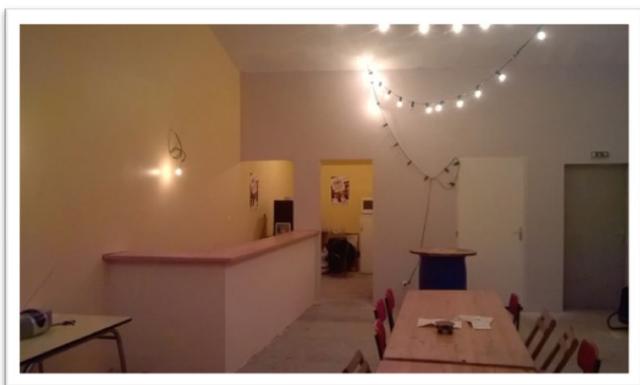
Quelques opérations ont été effectuées cette année sur le complexe sportif de Belveyre. L'équipe technique nous a refait un magnifique portail d'entrée.



Un autre est prévu entre le pré de la « Fête des fromage » et le stade mais aussi les portillons.



Une brosse pour crampon a été installée ce qui facilitera le nettoyage des vestiaires et des chaussures de sport.



Le club house est presque fini. Les associations de L'ASSCA, ROCARANDO et RUGBYROC ont bien avancé cette année : réalisation des W.-C. aux normes pour personnes handicapées, pose des cloisons, création d'un bar.

Il ne reste plus que quelques peintures à réaliser et la finition du sol.

Rappelons que ce Club House est réalisé par des bénévoles et non par l'équipe technique et que c'est la Mairie qui finance les matériaux.

Projet mise aux normes d'éclairage de notre Stade :

Concernant le projet de réfection de l'éclairage du Stade d'un montant de 24.400,00 € HT, nous avons presque finalisé les demandes de subvention. C'est travaux sont nécessaires si nous souhaitons conserver une dynamique sur nos structures. Le projet consiste au changement des 12 projecteurs autour du stade et des coffrets électriques, tout en conservant les mâts. Il s'agit d'une mise aux normes des installations pour pouvoir accueillir des matchs en nocturne mais aussi pour un meilleur confort des équipes qui viennent s'entraîner sur nos structures quelque soit la discipline.

Les projecteurs étant vieillissant, le type d'ampoule ne se faisant plus, il nous est aujourd'hui impossible de les remplacer.

Marc LABORIE.

SOLVEROC

Ascenseur Incliné : Deuxième Grande Inspection

1^{ère} phase des travaux décembre 2014 – janvier 2015

Intervention en gare aval pour :

- ♦ la mise en place de plots béton et platines en remplacement des pieds support,
- ♦ remise en peinture des parties métalliques,
- ♦ remplacement des supports de rouleaux et traitement antirouille sur la voie,
- ♦ mise en sécurité de son accès par la réalisation d'un garde corps.



Gare Aval le 8/12/2014



Décapage des parties écaillées avant peinture



Remise en peinture



Plot Béton

2^{ème} phase des travaux décembre 2015 – janvier 2016

Remplacement de la poulie de traction, des câbles et des roulements des paliers, enlèvement de l'ascenseur incliné (cabine et charriot), transport chez Mécamont Hydro pour démantèlement et contrôle avec retour fin janvier 2016.



Ancienne poulie



Poulie et vérin



Poulie neuve en place



Enlèvement du toit



Sortie cabine + charriot



Départ le 2/12/2015 - 10h 48

**Le Président,
Didier BAUDET.**

Rocamadour Médiévales

Rendez-vous pris pour 2016 !



Une belle réussite pour la 3^{ème} édition des « **Médiévales de Rocamadour** » malgré un temps caniculaire dans la Cité.

Les troupes médiévales n'ont pas failli face à un adversaire de taille, la chaleur !

La procession/messe du vendredi soir a laissé place à un

weekend festif où petits et grands pouvaient se divertir et découvrir les us et coutumes du moyen-âge, les combats en armure, les jeux en bois, le tournoi équestre avec la Compagnie Durandal et ainsi accompagner les saltimbanques au gré de leurs déambulations.



« La soirée du samedi a été très chaude, pas seulement à cause de la température, mais grâce aux infatigables danseuses de la troupe 'Facia Fusta' qui ont transmis leur passion et leur énergie au public, mais également 'Turbamusica' composée de hautbois, cornemuse, flûte, tambour, percussions, résonnant entre folklore traditionnel et médiévo-occitan. Mais le clou du spectacle a été la compagnie 'Drakonia', venue spécialement d'Espagne. Elle a envoûté les 2 000 spectateurs avec ses ballets autour du feu, cela virevoltait dans tous les sens avec la Cité de Rocamadour illuminée en décor de fond. Un spectacle

inédit qui a surpris et subjugué tout le monde par la qualité et la beauté des jeux de scène. »
(La Dépêche du Midi).

Après 3 années riches en émotion, en spectacle, en travail et surtout en amitié, Stéphane Gallois et Martial Menot ont souhaité laisser place au nouveau médiéval, pour cette 4^{ème} édition. Pierre Serafin et Robert Menot constitueront pour les années à venir un trio avec Aude-Line Jallet pour continuer à animer notre belle Cité aux couleurs moyenâgeuses.

Les médiévales continueront de vivre à Rocamadour !

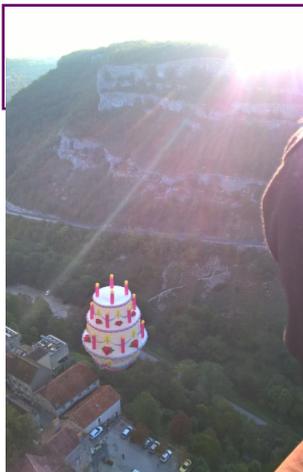
Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 10 juillet.

Un grand merci à tous les bénévoles, de l'ASSCA, ainsi que des autres associations Amadouriennes, aux commerçants, à nos fidèles partenaires, aux habitants ainsi qu'à la Mairie de Rocamadour, son conseil municipal, son équipe technique et ses secrétaires.



Aude-Line JALLET

Les Montgolfiades



La 30^{ième} édition des Montgolfiades a connu le week-end du 26 et 27 septembre un succès d'affluence rarement atteint à Rocamadour. Le soleil était au rendez-vous et a favorisé le déplacement de plus de 70 000 personnes.



Mélanger dans un même événement 30 ballons, correspondant aux 30 ans d'existence de 'Rocamadour-Aérostat' et des Montgolfiades, avec la voltige aérienne et la patrouille de France était pour nous un réel challenge que nous avons su surmonter. Nous avons pu admirer également le ballon forme, le wishcake, venu tout spécialement des États-Unis.

Les Amadouriens savent accueillir. Les pilotes et les visiteurs le savent. C'est pour cela qu'ils reviennent. 200 partenaires nous ont soutenus cette année. Ce succès est le résultat du travail d'une équipe qui comprend les 25 membres de Rocamadour Aérostat et 80 bénévoles de différentes associations locales et régionales. Je les remercie tous sincèrement.



Nous avons été informés de la disponibilité de la Patrouille de France le 15 août. Un vrai challenge pour notre association ! Il y a deux ans que nous préparions cela. Des élus ont appuyé notre demande.



Un grand merci à Monsieur Pascal Jallet, Maire de Rocamadour, son Conseil Municipal, Monsieur Lazrak, Sous-Préfet de Gourdon, Monsieur Liébus, Président de Cauvaldor, ainsi qu'aux différentes autorités locale, départementale, et régionale.



Les 30 équipages de montgolfières sont arrivés dans l'après-midi du vendredi et ont pu prendre leurs 5 envols, comme il était prévu, durant le week-end. Ayant eu très peu de vent, les ballons ont pu jouer dans les vallées de l'Alzou et de l'Ouyse, flirter avec les falaises du causse.



Puis vint le tour des démonstrations de l'équipe de voltige de l'Armée de l'Air et de la Patrouille de France. Un spectacle exceptionnel dans le ciel Amadourien avec des acrobaties, des accords parfaits pour un public plus qu'enchanté.

2015 restera un meeting exceptionnel dans nos cœur et dans nos mémoires. Merci à tous d'avoir pris part à cette merveilleuse aventure !

Rendez-vous les 24 et 25 septembre 2016

*Le Président,
Jean-Pierre Salgues.*

Journée 'Saint-Hubert' à Rocamadour les 14 et 15 novembre 2015

Samedi 14 Novembre :

Une journée organisée par l'association de chasse des propriétaires de Rocamadour et des structures voisines qui ont pris l'initiative de rendre hommage à leur saint patron **Saint-Hubert** pour la troisième année consécutive à ROCAMADOUR.

Cette journée qui s'est tenue au stade communal de Belveyre s'est déroulée comme suit:

- **8 h 30** : Bénédiction de la meute de chien effectué par le père RONAN de GOUVELLO accompagné des sonneurs de « **Bien-Allé St Géraud** » (équipage chasse à courre au lièvre de Monsieur GIMBERT complété par sa fille et petite-fille à cheval).

- **9 heures** : Départ de la chasse à courre au lièvre réalisé dans la plaine des Alix. Cette chasse a été suivie avec quelques 200 personnes curieuses de voir la poursuite d'un lièvre mais cela n'a pu se réaliser ; dans le langage vénerie cela s'appelle « Buisson creux ».



- **11 heures** : retour au stade et début des animations.

- **13 heures 30** : Le public présent a pu découvrir tout au long de la journée la présence de diverses associations.

- Six des membres fauconniers de l'ANFA (Association Nationale des Fauconniers et Autoursiers Français) ont effectués des démonstrations. Tout particulièrement un leurre tracté par le même système que celui des courses de lévriers a emmené à une vitesse vertigineuse le leurre, ce qui n'a pas empêché les rapaces d'attraper leur proie.
- Un concours de chiens d'arrêt organisé par « Les rencontres Saint Hubert ».
- Le club des archers du Lot a pu initier le public avec leurs matériels.
- Par la présence Des Archers du Pays de Souillac les jeunes et moins jeunes ont pu expérimenter la pratique du tir à l'arc.
- Un atelier accueillait les visiteurs et les renseignait sur la Recherche au Sang visant à retrouver le gibier blessé, deux démonstrations ont été présentés au public ou celui-ci a pu apprécier le travail des chiens.
- Le Brevet Grand Gibier (l'Association nationale des Chasseurs de Grand Gibier a mis en place le Brevet Grand Gibier, qui vient en complément du permis de chasser) avec un petit concours.
- L'AFACCC (l'association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants) a réalisé une démonstration de chiens de pied pour sanglier ; cela consiste à ce que le chien retrouve le trajet du sanglier.
- L'association des piégeurs du Lot présentait tout le matériel nécessaire pour la capture de l'ensemble de la faune classée nuisible.
- Rencontre avec l'ensemble des associations cynégétiques spécialisées (gardes particuliers, les jeunes chasseurs, les lieutenants de louveterie, le club bécasse du Lot).



- **17 heures 30** : Présentation d'un magnifique tableau de chasse avec plus de 400 personnes. Celui-ci rassemblait toute la faune présente sur notre territoire, il a été constitué grâce à la participation des structures de chasse voisines et comptait 86 pièces dont : 8 bécasses, 15 lapins, 15 faisans, 2 lièvres, 2 blaireaux, 9 renards, 20 chevreuils, 10 sangliers, 1 daguet (jeune cerf), 1 biche.

Journée 'Saint-Hubert' à Rocamadour le 09-11-2015 (suite)

On honorait la présence, du Député Mr Jean Launay, du Sénateur Mr Jean-Claude Requier, de Mme Catherine Marlas Présidente du Parc Naturel Régional des Causse du Quercy, des Conseillers Généraux Mme Caroline Mey Fau et Mr Maxime Verdier, de Mr André Manié Président de la Fédération Départemental de la Chasse du Lot, et de Mr Pascal Jallet Maire de Rocamadour.

Comme le veut la tradition après présentation de chaque espèce de gibier de vénerie une fanfare a été sonnée en son honneur par les trompes des « **Bien-Allé St Géraud** ».

C'est à l'occasion de cette Fête de la Saint Hubert à Rocamadour que Mr Philippe Destrel a été fait Citoyen d'Honneur de la Cité par Mr Pascal Jallet – Maire de Rocamadour – en présence du monde de la chasse, des élus et du public qui ont répondu présents. Mr Philippe Destrel, un homme connu du monde de la chasse en qualité d'administrateur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot et de sa participation très active pour la 3^{ème} année consécutive de la Fête de la Chasse à Rocamadour, mais il est aussi le représentant de la quatrième lignée de négociant d'ovins sur le Causse de Gramat et surtout à l'origine du premier label rouge Ovin pour l'« Agneau Fermier du Quercy ».



- 19 heures : Apéritif et ambiance musicale.



- 20 heures 30 : Pour clôturer cette belle journée 500 convives ont pu se régaler autour d'un repas venaison servi par le traiteur 'Crémoux' et apprécier l'ambiance musicale de l'orchestre « Dégâts Locos ».

Cette journée a pu voir le jour grâce au concours des structures de chasses voisines, des associations qui ont répondu présentes pour animer cette journée, des adhérents de notre société de chasse, des partenaires, des sponsors, des nombreux bénévoles et de la mairie de Rocamadour. Qu'ils soient tous ici vivement remerciés ...

Dimanche 15 Novembre :

11 heures : Messe de la Saint Hubert dite par le père Ronan de Gouvello en la basilique Saint Sauveur de Rocamadour aux sons des fanfares du « Bien allé de St GERAUD ».

12 heures 30 : Instant de prière à l'espace Saint Hubert au Sanctuaire.

13 heures : Apéritif offert par la « Société de Chasse » dans le parc du Château clôturant cette fête de la SAINT HUBERT Amadourienne 2015.

*Le Président,
Didier BAUDET.*



Le Festival de Rocamadour

Le festival de Rocamadour (du 5 au 26 aout) a fêté ses 10 ans en 2015.

Pour son dixième anniversaire le directeur artistique du festival, Mr Emmeran Rollin a souhaité surprendre le public en proposant 7 siècles de musique à travers :

- ♦ 15 concerts,
- ♦ 11 visites musicales de Rocamadour en partenariat avec l'office de tourisme,
- ♦ 2 visites contées et musicales du pays d'art et d'histoire,
- ♦ 1 semaine de festival des enfants,
- ♦ 1 stage de chant polyphonique et grégorien.

L'édition 2015 nous a permis d'accueillir 3500 personnes.

Nous pouvons retenir quelques dates qui ont marqué le dixième anniversaire :

- ♦ Le concert exceptionnel du choeur Mikrokosmos dirigé par Loïc Pierre au gouffre de Padirac, après un succès international à Pékin, Taipei, Paris, nous avons pu vivre un concert itinérant dans les profondeurs du gouffre.
- ♦ La naissance du Chœur Exosphère dont le jeune chef Jean-Philippe Billmann passionné de Francis Poulenc créa son Choeur à Rocamadour.
- ♦ Un duo magnifique qui nous offrit un moment rare: Alain Carré, comédien et François-René Duchâble, pianiste, ont tissé ensemble des musiques de Bach, Listz, Chopin et des textes Julien Green, Christian Bobin et François d'Assise
- ♦ Le jeune prodige, Edgar Moreau nous permis de découvrir les suites pour violoncelles de Jean-Sebastien Bach.



Alain Carré et François-René Duchâble



Festival : Bach

- ♦ Le Magnificat de Jean-Sébastien Bach interprété par l'orchestre baroque de Toulouse a eu lieu dans une Basilique complète !
- ♦ Et le concert de clôture à guichet fermé nous permis de découvrir la création mondiale du Stabat Mater de notre Amadourien, Christopher Gibert.

La 11^{ème} édition se prépare et la programmation sera dans la lignée de la saison 2015 avec de très beaux concerts dans la Basilique pour l'anniversaire du 850^{ème} de la découverte du corps de St Amador.

En avant-première, voici une idée du programme :

- ♦ Des soirées "Grands solistes" avec Jean-Claude Pennetier pour un récital de Piano et Edgar Moreau dans les Suites pour violoncelles de Jean Sébastien Bach.
- ♦ Des soirées exceptionnelles : Le Requiem de Mozart, l'anniversaire des 80 ans de la venue de Francis Poulenc à Rocamadour qui permettra de faire entendre la création d'une oeuvre hommage de Christopher Gibert et la résidence pour deux soirées du Concert Spirituel, dirigé par Hervé Niquet.

Beaucoup d'autre surprises vous attendrons. Rendez-vous le 1^{er} mars pour la sortie officielle de la programmation.

A noter que de Pâques à Toussaint le Festival propose des heures musicales pour vous permettre d'entendre l'orgue de Rocamadour tous les dimanches à 16h (entrée libre).

Philippe Lasvaux.

Association 'Les Amis de Rocamadour' : Colloques

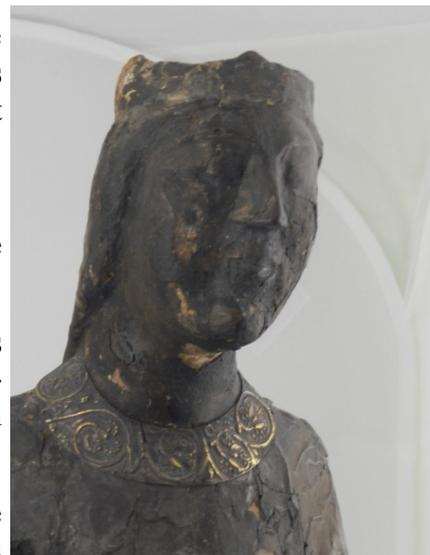
L'année 2013 a été marquée par le Jubilé organisé par le sanctuaire de Rocamadour, à cette occasion, l'association '**Les Amis de Rocamadour**' a souhaité apporter une dimension culturelle à cet événement en proposant :

« *Sedes Sapientiae*

Vierges Noires, culte marial et pèlerinages en France méridionale »

Ce colloque a réuni une douzaine d'intervenants aux sujets multiples et complémentaires apportant ainsi de nouveaux enseignements pour une meilleure connaissance des vierges en majesté en général et de notre Dame de Rocamadour en particulier.

Si chaque intervention a pu retenir l'attention de la centaine de participants, on notera en particulier les exposés de Monsieur Nicolas Bru concernant les deux vierges de Rocamadour et la description détaillée de la fresque de l'annonciation par Madame Virginie Czerniac datant ainsi cette œuvre en fonction du style de son auteur.



La publication des actes de ce colloque est à paraître courant premier trimestre 2016.

L'année 2016 sera l'occasion de célébrer les 850 ans de la découverte du corps présumé de Saint Amadour. Cette découverte d'un corps intact, exposé pendant près de quatre siècles à la dévotion des pèlerins avait donné une dimension supplémentaire au pèlerinage, déjà renommé, à Notre Dame de Rocamadour. Le saccage perpétré pendant les guerres de religions par Bessonies à Rocamadour le 3 septembre 1562 a été particulièrement éprouvant pour notre village et pour les sanctuaires. Le corps intact de Saint Amadour a aussi subi le pire, brûlé, rompu, ce ne sont que quelques ossements qui subsistent après ce passage qui restera dans les mémoires comme le plus éprouvant.

L'association '**Les Amis de Rocamadour**', forte de l'expérience du colloque de 2013, épaulée par la présence de Madame Sophie Cassagnes Brouquet qui a bien voulu assurer, à nouveau, le rôle de responsable scientifique, propose un nouveau colloque, les 15 et 16 octobre 2016 : « **Reliques et reliquaires dans le Sud-ouest de la France** ».

Ce nouveau colloque devrait nous apporter de nouvelles connaissances, peut être une nouvelle approche, en tout cas une plus grande compréhension des origines des pèlerinages régionaux et de notre pèlerinage particulièrement célèbre depuis le Moyen âge.

Jean-Luc MEJECAZE.
« *Les Amis de Rocamadour* ».

Récréaroc

Belle créativité pour les ateliers de Récréaroc au cours de cette 7^{ième} année d'existence deux sorties exceptionnelles :

- un spectacle « Disney sur Glace » au Zénith de Toulouse,
- une magnifique journée au Bugue, au parc du Bournat et à l'aquarium du Périgord noir.

Ces sorties financées grâce à vous tous (cotisations, subventions des mairies de Rocamadour et d'Alvignac, aides ponctuelles d'entreprises, des commerçants de Rocamadour et surtout des trois grandes manifestations organisées ensemble, bénévoles et sections de l'ASSCA confondues : deux brocantes et le marché de Noël).



La force de Récréaroc section de l'ASSCA c'est la solidarité. Par les temps qui courent que c'est doux de pouvoir le revendiquer.

Récréaroc propose deux autres rendez-vous désormais incontournables :



- Une après-midi, jeux de société inter générationnelle, elle aura lieu fin janvier comme d'habitude à Mayrinhac le Francal.
- Une journée dédiée à la découverte d'un lieu sous forme d'un jeu de piste qui s'est déroulée cette année à Mayrinhac le Francal. Une promenade conçue par Florence avec l'aide de Laurence qui a réuni une quarantaine de personnes petits et grands. Les uns fiers de faire découvrir leur terrain de jeux, leurs cachettes, leurs jardins secrets n'est ce pas Louis ? Les autres heureux de découvrir ce magnifique hameau de Rocamadour bucolique et d'apprécier cette pause dominicale, récréative et amicale.

Les ateliers créatifs ont eu beaucoup de succès entre les nichoirs, la patte à sel, la patte 'fimo' et les jolies décorations aux couleurs de Noël, les petits artistes en herbe ont laissé libre cours à leur imagination, les plus jeunes peuvent toujours compter sur l'équipe de l'association ravie de les guider, de les aider à réaliser leurs « œuvres ».



La brocante de la « fête des pères » a accueilli les 'Vieilles Mécaniques Gramatoises', merci à ce club d'avoir exposé ces belles voitures anciennes et d'avoir proposé une balade amadorienne aux visiteurs et membres de l'association. Les brocanteurs professionnels ont apprécié la présence de ces collectionneurs passionnés qui s'accordent bien avec leurs stands.

Une mention spéciale pour la brocante des montgolfiades ce 30^{ième} anniversaire grandiose a permis un record d'affluence sur le terrain du point de vue. Une réussite grâce à l'entente de deux associations !

Le 5^{ième} marché de l'avent n'a pas accueilli autant de monde mais cela reste une réussite pour l'association.



Récréaroc tient à remercier chaleureusement les artisans de ce succès même si cette manifestation est sans prétention c'est pourtant un gros travail collectif et chacun peut être fier du travail accompli.



Je termine ce mot en ma qualité de présidente de la section en disant ma fierté d'appartenir à ce groupe issu d'une grande diversité, qui fait sa force de vie et de partage pour le bonheur de tous les participants.

Christine COURTOIS NAVARRO.

P.S. : L'Assemblée Générale de « Récréaroc » aura lieu le Mercredi 6 janvier à 20 h au Mille-club, dans la salle du Club des Aînés.

Rucher école de Rocamadour

Comme chacun le sait, l'association « Rucher école de Rocamadour » est installée sur le domaine du Pech de Gourbière et a pour vocation de former ses adhérents à la pratique de l'apiculture.

Pour les 50 adhérents (nombre maximum admissible), l'année 2015 a été marquée par une forte activité, souvent perturbée par une météo défavorable lorsqu'il s'agissait d'être autour des ruches. Néanmoins, tous ont tiré le meilleur parti des leçons tant théoriques, en salle en hiver, que pratiques, sur les ruches, dès le printemps. C'est ainsi, qu'après avoir étudié l'abeille et les maladies qu'elle risque de contracter si on n'y prend garde, l'enseignement a porté sur la préparation du matériel du rucher, puis sur toutes les pratiques indispensables pour disposer de ruches saines et productives. La visite de printemps a été un moment important de cet apprentissage qui s'est déroulé ensuite en suivant le cycle annuel de la vie d'une ruche : contrôle du couvain, pose des hausses, capture des essaims, création d'essaims artificiels, division des colonies, élevage de reines et enfin récolte du miel et nettoyage du matériel.



Comme il se doit, tous les adhérents ont non seulement bénéficié de l'enseignement dispensé par des bénévoles aguerris, mais également participé à la bonne marche de l'association, se partageant les tâches et prenant des responsabilités dans l'animation de la vie du Rucher école. L'association a par ailleurs tenu un stand d'information du public lors de la foire de Caminel le 11 août, puis sur le marché gourmand de Sarrazac le 14 août, lors de la fête du miel du Roc le 23 août et enfin sur la foire de Souillac le 11 octobre.

Les nouveaux adhérents, tous jusqu'alors sur liste d'attente tant la demande est grande et le nombre de places limité, ont été admis pour la saison apicole 2015/2016 lors de l'assemblée générale tenue le 3 octobre au Pech de Gourbière. Souhaitons leur de tirer le meilleur profit d'un enseignement qui leur permettra de satisfaire leur passion pour le monde fascinant des abeilles.

Le Président, Jean-Paul PICCO.

L'association Passions Rocamadour fête sa 1^e année



Soirée : Moulins de l'Alzou

Depuis sa création, l'association PASSIONS ROCAMADOUR a organisé six manifestations, dont 3 gratuites (Galette des Rois, Fête du Pain chez M. Christian Grenier à Fouysse l'Aze, Projections de film et après-midi dansante).

Nous remercions les bénévoles qui nous ont rejoints pour organiser ces journées conviviales.

Pour l'année 2016 d'autres animations ont été décidées et des projets culturels et historiques sont en préparation

Tous ceux qui souhaitent nous rejoindre peuvent nous contacter au 06-85-08-83-42 ou « passions.rocamadour@gmail.com ».

Bruno GIARD.

Roca Livre

L'Association a organisée deux manifestations en 2015 :

Les artistes du Causse ont exposé

Du 8 au 16 août, des artistes Amadouriens et du Causse avec : Monique Berchot, Walter Dolphyn, René Maynard, Orel et Stéphanie Salgues ont exposés leurs œuvres à la Grange Judicis, La Borie d'Imbert – Route de Lacave à Rocamadour, des peintures concrètes, abstraites, des dessins, des œuvres uniques d'ébénisterie. Chaque jour un artiste était présent pour répondre aux questions et attentes des visiteurs. Cette 3^{ème} édition de l'exposition des artistes du Causse a été organisée par ROCA-LIVRE (section de l'ASSCA), avec le concours du Conseil Général du Lot, de la municipalité de Rocamadour, de l'Amicale de la Maison de Justine et du Centre Leclerc de Gramat.



Un grand moment pour la littérature

Roca-Livre (Section de l'ASSCA) a organisé le dimanche 6 septembre, le 7^{ème} Salon des Écrivains Régionaux ; et ce sont quasiment 400 amateurs de bons mots et belles phrases qui sont venus flâner, échanger avec les 43 écrivains présents, et acquérir les ouvrages qui les avaient interloqué. Ils ont apprécié la convivialité du site, la diversité des genres littéraires proposés et la rencontre d'auteurs venant d'horizons variés. Une journée dominicale avec le soleil, sous les ombrages des chênes du parc à côté de l'Office de Tourisme de Rocamadour, qui a permis des échanges très chaleureux et enrichissants entre les écrivains ou avec leurs lecteurs. L'Abbé Jean Lafon et Christian Delpech, écrivains amadouriens très sollicités, étaient heureux et en rupture de stock. Jean-Pierre Alaux a rencontré, échangé avec ses fidèles lecteurs et a dédicacé son roman "La pomme d'or de Rocamadour" qui sera peut-être porté sur le petit écran... Tous étaient ravis de cette belle journée à Rocamadour et tout le monde s'est donné rendez-vous pour le 8^{ème} Salon du Livre, le dimanche 4 septembre 2016.



Bernard JAMIN.

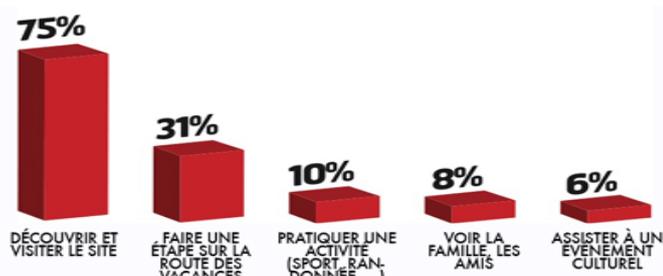
Les visiteurs des Grands Sites

L'enquête de satisfaction des visiteurs des grands sites de Midi-Pyrénées répond à un objectif central : mieux connaître les clientèles des grands sites pour mieux les satisfaire.

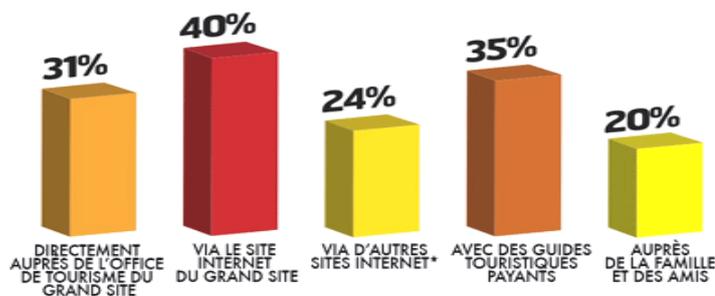
Les résultats :

Un bon niveau de satisfaction en général : 8,5/10. La satisfaction est plus mesurée (8,1) pour les visiteurs qui ne passent qu'une ou deux heures sur le site. Des visites relativement longues (plus de la moitié passe au moins une journée à la découverte des Grands Sites), des visiteurs fidèles qui n'hésitent pas à revenir. Des touristes curieux, actifs... et consommateurs.

La découverte, première motivation



On s'informe avant de visiter



Combien de temps dure la visite du grand site ?



Et si nous visions 10/10 ?

L'enquête donne déjà des pistes d'amélioration (notes inférieures à 7/10) : • L'accès à Internet dans les hébergements (notamment sur les Pyrénées). • Le prix des parkings (globalement, mal perçu). • Les points d'eau potable. • Les équipements pour les enfants (parcs, jeux, ...). • Les toilettes publiques (ouverture, entretien, accessibilité). • L'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Et des points forts à maintenir (notes supérieur à 8,7/10) : • L'accueil à l'Office de Tourisme. • Les informations recueillies auprès d'un Office de Tourisme lors de la préparation de la visite-séjour. • La qualité des informations fournies par l'Office de Tourisme. • Les informations orales communiquées à l'Office de Tourisme dans la langue du visiteur (ou une langue pratiquée).

Les visiteurs s'expriment :

L'accueil des Offices du Tourisme : une note de satisfaction de 8,9/10 « Accueil très agréable et professionnel. », « Un accueil très sympathique, une hôtesse très souriante », « Open, very friendly and helpful - excellent! », « Super Betreuung! Freundlich und kompetent!!! », « Excellent service, useful information », « Très bonne documentation écrite : plans, sites à visiter », « Diversité de la documentation à la disposition des visiteurs, mise à disposition remarquable ».

Quelques critiques visant à signaler des pistes d'amélioration « Office du tourisme fermé entre midi et 14h. Pourquoi? », « Il n'y avait qu'une seule personne à l'accueil... », « Pauvreté des documents... », « No documentation in English ».

Robert MENOT.

SYMICTOM du Pays de Gourdon



COLLECTE DES DECHETS : RESPECTONS LES CONSIGNES POUR LE BIEN DE CHACUN ET DU VILLAGE



Le SYMICTOM collecte vos déchets recyclables en sacs transparents afin d'améliorer le tri sélectif.

Pour éviter les incivilités et respecter le travail des agents, nous vous remercions **d'utiliser ces sacs*** et de **les réserver exclusivement aux déchets recyclables**.

Les sacs ne doivent en aucun cas servir pour les ordures ménagères.

TRIER LE PLUS POSSIBLE permet de maîtriser le coût du traitement (entre 55 et 90 € HT la tonne selon la quantité et la qualité).



Dans les bacs verts, **les cartons doivent impérativement être pliés** afin d'éviter un encombrement trop rapide des containers et les débordements.



Le dépôt des **encombrants** est strictement interdit à côté des containers.

Les ordures ménagères (non recyclables) sont à déposer en sacs noirs (fermés) dans les bacs gris. Coût du traitement = 130 € HT la tonne.



Utiliser les déchetteries : le symictom paie 18.00 € HT par habitant pour ce service, c'est pour cela qu'il est gratuit pour les particuliers.

Tout ce qui est déposé à tort dans les containers (**végétaux, vêtements, piles, cuisinière, matelas, appareils ménagers...**) nuit à l'environne-

Retrouvez toutes les informations relatives à votre commune, sur notre site internet : www.symictom.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES**DES QUESTIONS :**

Assainissement collectif :
Générale des Eaux : 0.811.902.903
Eau potable :
SAUR : 05-81-91-35-07
Ordures ménagères :
SY.M.I.C.T.O.M. : 05-65-21-61-61
Merci de signaler tout
dysfonctionnement à la Mairie.

MAIRIE Tel : 05-65-33-63-26 Fax : 05-65-33-72-75
E-mail : mairierocamadour@wanadoo.fr

Ouverture au public : **Matin** uniquement de 9 h. à 12 h. Les **Lundis, Mardis, Mercredis et Vendredis.**

Après-midi sur rendez-vous uniquement.

Fermé au public le Jeudi

En cas **d'urgence** justifiée, le jeudi matin, composer le **05-65-33-29-82.**

La Mairie est fermée le Samedi et le Dimanche.

ETAT CIVIL Année 2015**Bienvenue aux nouveau-nés :**

Maël Pechmejac, le 03/01 - La Gare.

Célia Menot, le 27/03 - Blanat.

Naofel Souaidy, le 13/07 - Mayrinhac le Francal.

Émilie Phlippoteau, le 19/09 - Blanat.

Ils ont dit 'OUI' :

Le 28/03, Baptiste Phlippoteau et Doo Kyung Yoon.

Le 04/07, Franck Menot et Frédérique Micheau.

Le 24/07, Florent de Carolis et Fiona Tschirhart.

Le 19/09, Mathieu Meynen et Aude Poutas.

Ils nous ont quittés :

Le 18 mars, Robert Mejecaze.

Le 30 mars, Jean-Pierre Darnis.

Le 23 mai, Huguette Willaume née Arcoutel.

Le 31 mai, Marie-Germaine AUSSEL.

Le 9 juillet, Simon Charbonnier.

Le 22 juillet, Bernard Canavy.

Le 17 août, Gilbert Lavergne.

Le 19 août, Francis Céré.

Le 11 septembre, Marie Guzou.

Le 16 septembre, Marcel Pudepiece.

Le 6 octobre, Georgette Rigal née Millot.

Le 7 octobre, Geneviève de Houx née Andréante.

Le 17 décembre, Charles Bouat.

Le 19 décembre, Abbé Jean Lafon.

Planning 2016 - Collecte Ordures Ménagères

	Du 04 janvier au 04 mars 2016	Du 07 mars au 03 juin 2016	Du 06 juin au 30 septembre 2016	Du 03 octobre au 04 novembre 2016	Du 07 novembre au 27 janvier 2017
Lundi		Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		
Mardi	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		Ordures Ménagères	Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre
Mercredi		Ordures Ménagères Tri Sélectif	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre		
Jeudi			Ordures Ménagères		
Vendredi		Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	Ordures Ménagères Tri Sélectif - Verre	
Samedi			Ordures Ménagères		

Collecte en Milieu Rural

du 04/01 au 25/03/2016 du 31/10 au 29/01/2017	lundi ou mardi : (matin) toute la commune
du 29/03 au 08/06/2016 du 05/10 au 30/10 2016	mardi : (matin) toute la commune sauf Mayrinhac et Lagardelle jeudi : (matin) toute la commune sauf Blanat-Varagnes-Magès-Fouysselaze-LaRhue-Réveillon-Lavitalie
du 06/06/2016 au 02/10/2016	lundi : (matin) toute la commune sauf Mayrinhac et Lagardelle mercredi : (matin) toute la commune sauf Mayrinhac-Lagrdelle-Lavitalie vendredi : (matin) toute la commune sauf Magès-LaRhue-CD 32-Lavitalie-Réveillon,Fouysselaze-Lagardelle
Tri en Milieu Rural	
du 04/01 au 24/06/2016 du 26/09 au 04/01/2017	lundi (tous les 15 jours)
du 27/06 au 23/09/2016	lundi (toutes les semaines)
Jours fériés : Pour la Citée et Milieu rural : collecte le 14 juillet et le 15 août 2016.	

DÉPÔTS DE GRAVATS ET D'ENCOMBRANTS EN DÉCHETTERIE

Gramat : 05-65-11-62-49 - Martel : 05-65-27-19-42 - Souillac : 05-65-37-08-22